

Dotations CNGASC 2011:

« Fumée blanche » le 12 janvier 2011, la messe est dite !!!!!!

Les organisations syndicales FO/CFTC/CFE-CGC et UNSA balayent d'un revers de vote **et ce malgré nos propositions** :

- ✓ la garde enfants de moins de trois ans,
- ✓ la garde périscolaire,
- ✓ les centres aérés.

La proposition CFDT / CGT / SNU :

Pour les Enfants :

Maintien des 3 prestations enfants 2010. (*Garde enfants moins de 3ans, périscolaire et centres aérés*),
Maintien de la prestation enfants handicapés.

A cela s'ajoute une dotation octroyée selon trois tranches de revenus nets imposables:

- **Moins 25 000 € : 360 €.**
- **25 000 à 45 000 € : 270 €**
- **Plus de 45 000 € : 200 €**

Pour les Agents :

Dotation octroyée selon les mêmes tranches :

- **Moins 25 000 € : 220 €**
- **25 000 à 45 000 € : 140 €**
- **Plus de 45 000 € : 70 €**

Aide Sociale : maintenue

Afin de faciliter le travail de nos comités d'établissement la proposition intégrait l'acheminement direct aux services administratifs de la CNGASC des justificatifs. En retour les Comités d'Etablissements recevaient un listing de versement des montants de dotations.

Toutes ces prestations s'inscrivaient dans le budget prévisionnel 2011 de la CNGASC de : 22 000 000 €

Pour : CFDT / CGT / SNU-FSU Contre : FO / CGC Abstentions : UNSA / CFTC

Proposition repoussée par 2 votes contre !!!!!!

La proposition FO / CFTC / CFE-CGC / UNSA :

La suppression des trois prestations enfants (garde enfants de moins de trois ans, garde périscolaire, centres aérés), remplacées par :

Une dotation globale de **360 €** par enfants et par an versée au Comité d'Etablissement. La répartition de cette dotation est à la charge du Comité d'Etablissement selon deux niveaux de revenus nets imposables :

- **Moins de 40 000 € : dotation de 360 € annuels par enfants**
- **Plus de 40 000 € : dotation de 310 € annuels par enfants.**

La prestation enfants handicapés est maintenue ainsi que l'aide sociale

Dotation agents : **170 € par agents.**

Toutes ces prestations s'inscrivent en dépassement du budget prévisionnel 2011 de la CNGASC.

Pour : CFE-CGC / CFTC / FO / UNSA - Contre : CFDT / CGT / SNU

Proposition adoptée malgré 3 votes contre !!!!!